



LOU JOURNAOU

Spanc – Rappel

Des campagnes de vidanges des fosses septiques sont chaque année organisées par La CdC du Sud Gironde. Les prochaines inscriptions devront être closes au plus tard le 4 juillet pour une campagne en août, et le 5 septembre pour une campagne en octobre.

À cet effet, toutes les personnes qui souhaitent profiter de ces campagnes doivent s'inscrire et adresser leur demande à la CdC du Sud Gironde aux dates prévues dans le calendrier. Pour cela il vous suffit de retirer un bulletin d'inscription au secrétariat de la mairie, de le compléter et de le transmettre au bureau du SPANC à l'adresse suivante :

SPANC CdC du Sud Gironde- 1 route de Préchac – 33730 Villandraut

Pour obtenir les fiches d'inscription, on peut aussi se rendre sur le site : cdcsudgironde.fr

Dans la page d'accueil, cliquer sur : **Assainissement non collectif-accueil**, dans la nouvelle page, cliquer sur : **inscription aux campagnes de vidange** et enfin cliquer sur : **voir la fiche d'inscription à la campagne**.

À titre indicatif, le coût d'une campagne est de l'ordre de 155 €, avec un surcoût de 21 € par tranche de 10 m de tuyaux supplémentaires. Il faut également compter un surcoût de 26 € par tranche de 1 000 l, lorsque la fosse présente un volume de plus de 4 000 l.

APE et ferme d'Ortalissa



Comme l'année dernière, la ferme d'Ortalissa, située sur la commune d'Uzeste, en partenariat avec l'Association des Parents d'Élèves (APE) du RPI Lignan / Pompéjac / Uzeste, propose une vente de plants potagers et plants à fleurs les samedis 7 et 14 mai, ainsi que les dimanches 1^{er} et 8 mai prochains.

Horaires : samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Dimanche de 10 h à 12 h.

La ferme d'Ortalissa vous propose un très grand choix de légumes (courgettes, tomates, poivrons, aubergines, choux, concombres, etc.), de plantes aromatiques, de fleurs (tournesols, capucines, soucis, cosmos, etc.).

Sachez qu'une partie des revenus de la vente sera reversée à l'APE. Pour cela, il faudra préciser au moment de régler vos achats que vous venez de la part du RPI.

Attention, les règlements se font par chèque ou en espèce uniquement.

Vous pouvez consulter le catalogue de la ferme en allant sur le site :

www.lafermedortalissa.fr

Adresse de la ferme : **8 bis chemin de Gassion 33730 Uzeste**

Cérémonie du 8 mai

Rassemblement devant la mairie à 11 heures, puis dépôt d'une gerbe au monument aux morts, dans le cimetière. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la mairie.

Spécial élections présidentielles

Dimanche 10 avril – 1^{er} tour

Nombre de votants : 179 sur 204 inscrits

Noms	voix	Noms	voix
Arthaud	0	Mélenchon	29
Roussel	7	Hidalgo	8
Macron	27	Jadot	4
Lassalle	27	Pecresse	3
Le Pen	50	Poutou	0
Zemmour	18	Dupont-A	5

Dimanche 24 avril – 2^{ème} tour

Nombre de votants : 168 sur 206 inscrits

Nom	Voix
Macron	62
Le Pen	85

L'élection présidentielle s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec une participation satisfaisante, près de 88% au 1^{er} tour et de 82% au second.

À noter la participation de jeunes primo votants qui ont ainsi manifesté leur sens civique.



Kevyn



Adrien



Clara



Marine



C'est moins facile sur une chaise roulante !

Sauvetage en forêt

Jeudi 31 mars, notre employé communal Denis Martin avait programmé un passage de landaise dans la parcelle 9 de la forêt communale, celle-ci devant faire l'objet d'une éclaircie au cours de l'année. La parcelle 9 se trouve à l'ouest des parcelles ayant subies l'incendie de 2015, de sinistre mémoire, en bordure de la départementale menant vers Uzeste. Elle présente des zones particulièrement humides, traversées de ce fait par un fossé drainant en leur milieu.

Et c'est ainsi que Denis Martin se retrouva complètement embourbé alors qu'il effectuait un passage le long du fossé. Après de multiples tentatives et constatant l'impossibilité de trouver une issue à la situation, il fallut faire appel à des moyens de secours adaptés et c'est enfin Bernard LABAT et son tracto-pelle qui sont parvenus à sortir le tracteur et la landaise de leur fâcheuse situation.

Remercions donc Bernard LABAT mais aussi Alain DUVAL, venu prêter son concours, pour leur participation active et particulièrement efficace dans cette opération de sauvetage.



Un peu d'histoire - L'usine de Cazeneuve

Dans les temps anciens (XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle) l'emplacement actuel de l'usine de Cazeneuve était occupé par une verrerie, activité alors très répandue dans la région. Mais lorsque Louis XIV révoqua l'Edit de Nantes en 1685, les ouvriers, dont la grande majorité était de religion protestante, furent contraints d'émigrer, ce qui provoqua l'arrêt de la verrerie.

Celle-ci sera par la suite remplacée par une forge et enfin par une papèterie. Les dates d'implantation de ces activités sont inconnues, mais un acte du 2 juin 1897 précise qu'un certain Jacques FAUGERAS achète à une certaine Marie MOTTEAU une papèterie sise à Cazeneuve. Ce dernier l'exploitera jusqu'au 19 novembre 1903, date à laquelle M. Julien POUYANNE la loua, puis l'acheta en 1906, pour la somme de 95 000 Francs. L'usine de Cazeneuve devient alors une unité de la société SAPSO qui possède d'autres entités à Beaulac, Orthez, St Michel de Castelnau...



L'usine fabriquait essentiellement du papier paille en 1 mètre de laize, puis progressivement la production fut réalisée à base de vieux papiers à partir des années 50. Les machines étaient entraînées à l'origine par une turbine qui puisait sa force dans le courant du Ciron, mais bientôt une machine à vapeur sera installée pour suppléer le manque d'eau de la rivière. Et en 1969 l'usine découvrit enfin les avantages de la fée électricité.

La papèterie de Cazeneuve a sans conteste marqué l'histoire des quartiers des Gillets et de Cazeneuve et fait vivre ses habitants durant de nombreuses années. Elle a cessé définitivement son activité en 1994.

Après une courte période d'activité industrielle par la société Persohn, l'usine est de nouveau en sommeil et attend avec impatience « le baiser » d'un prince charmant pour redonner vie à un site au charme indéniable et dont le voisinage immédiat est pour le moins « royal ».

Plantation dans les parcelles 3 et 4

Après les travaux préparatoires réalisés en mars, la société Alliance a effectué courant avril la plantation des pins dans les parcelles 3 et 4 de la forêt communale. Comme spécifié dans le contrat, il s'agit de plan de catégorie VF3, c'est-à-dire des plans sélectionnés pour leur bonne valeur génétique.

Autre particularité de cette plantation : une bande de labour a été réalisée de part et d'autre de la départementale, ces deux bandes étant destinées à recevoir des plants de chênes : chênes sessiles, chênes rouges d'Amérique, chênes pédonculés et chênes des marais.



Remarque : Il a été décidé de supprimer le chemin de traverse de la parcelle 3, celui-ci faisant double emploi avec le chemin de séparation des parcelles 2 et 3. En revanche, une buse va être installée dans le fossé entre les parcelles 3 et 4, permettant ainsi le passage, l'objectif affiché étant de faciliter les déplacements des véhicules de secours dans la forêt communale.

Plantation d'un chêne dans la forêt communale

Le 25 novembre 2021 avait vu une nuée d'enfants de l'école maternelle de Pompéjac occupés à planter des arbres dans un coin de notre forêt communale. Ce fut une belle opération, bien animée et parfaitement réussie.

Mais tous les élèves n'étaient pas présents, et en particulier c'était le cas de la petite Matiya BORDESSOULES. Or Matiya tenait absolument à planter, elle aussi, « son arbre ». Ce fut fait ce vendredi 8 avril. Après avoir choisi un petit plant de chêne Kermes (feuilles piquantes) et sous l'œil intéressé de son père et de son grand frère, Matiya est venue planter son arbre dans la forêt communale. Et le sourire montre bien la satisfaction de Matiya une fois son arbre planté.



Le tour des écureuils



La course cycliste «Le Tour des Ecureuils » va traverser la commune de Pompéjac le samedi 28 mai aux alentours de 16 h. Partant de la commune d'Origne à 15 h, cette étape doit amener les coureurs engagés jusqu'à la commune de Gans, l'arrivée étant prévue à 17 h 45.

S'agissant de la traversée de la commune, les coureurs vont arriver de Préchac par la route départementale D9, devraient franchir la côte des Gillets un peu après 16 h, traverser le bourg dans le sens Sud-Nord, pour se diriger ensuite vers Bazas.

La circulation sur la RD9 sera en conséquence interdite pendant toute la durée de la course, et ne sera de nouveau autorisée qu'après accords des signaleurs participants à son encadrement.

Communiqué du Comité des fêtes

Le comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale de la commune. Son but est **d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social**. Après deux années de pandémie où toute vie sociale a été bannie, le comité des fêtes souhaite se renouveler, tant dans son effectif que dans ses animations. Aujourd'hui il repose essentiellement sur deux personnes et les activités concernent principalement l'organisation de concours de belote effectués une fois par mois.

C'est pourquoi le comité recherche des bénévoles désirant apporter un sang neuf à cette association, avec des propositions d'activités capables de redonner vie à notre petite commune.

Vous tous qui vous sentez concernés, prenez contact avec Christiane Arquey au 05 56 25 01 06, à l'heure des repas.

La pensée du mois

Le profane trouve son bonheur
Dans le clinquant et la nouveauté,
Le sage se réjouit de l'ordinaire.

Sagesse ZEN

Adichats